

ASSEMBLÉE NATIONALE31 janvier 2026

RELANCER LES INVESTISSEMENTS DANS LE SECTEUR DE L'HYDROÉLECTRICITÉ
POUR CONTRIBUER À LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE - (N° 2405)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

N° 152

AMENDEMENT

présenté par
Mme Battistel et M. Bolo

ARTICLE 9

À la deuxième phrase de l'alinéa 5, substituer aux mots :

« nouvelles ou de réalisation d'opérations d'entretien importantes, ou avant tout projet de »

les mots :

« ou de réalisation d'opérations d'entretien importantes, ou avant toute ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel